



Les cinq années que nous venons de traverser n'ont pas d'équivalent en matière de coups portés à l'assurance maladie et à la Mutualité, notamment par des campagnes de dénigrement systématiques à la veille de chaque loi de Finances.

Les **transferts de charges** de l'**assurance maladie** sur les **mutuelles**, les franchises, les restes à charge alourdis, année après année, sont devenus insupportables pour les assurés sociaux.

Il est un fait que la fiscalisation accrue des mutuelles aura marqué le quinquennat de la présidence sortante :

- doublément de la taxe CMU en 2009,
- mise en place de la TSCA (2011)
- , assujettissement à l'impôt des sociétés et aux impôts locaux (2012)

.

Cette taxation se doublant d'un autre fait marquant : le déni de concertation, méthode sanctionnée par le résultat du 6 mai dernier.

Comme si cela ne suffisait pas, ces trois derniers mois ont vu sortir en catimini différents décrets portant ouvertement a

teinte au mode de gestion et à la
représentativité des entreprises mutual
istes. Ainsi les mutuelles se voient-elles
obligé
e
s de prendre en charge
les dépassements d'honoraires.

Le décret pris le 27 avril (publié au JO le 29), relatif à la composition du Conseil
S
eur de la Mutualité
est emblématique
de la méthode
signant
cette
série noire
:
la désignation par arrêté ministériel et l'élargissement de la composition du
Conseil aux organisations syndicales
se substituent au
mode
électif
de ses
membres
,
pourtant
rouage
essentiel

du contrôle démocratique.

ADPM FEDERATION dénonce un coup de force et demande le retrait pur et simple de ce texte qui veut porter un coup fatal aux Petites et Moyennes Mutuelles et à leur volonté d'indépendance.

Les Petites et Moyennes Mutuelles s'émouvent des positions prises par la FNMF tout au long de ces 5 années :

- accord bilatéral de 2009 pour le doublement de la CMU,

soutien
à la prise en compte des dépassements d'honoraires par les mutuelles,
silence
sur
les manquements
à l'éthique
de mutuelle
liste, et
sur les
atteintes
portées
au
au Code de la Mutualité
,
comme cela a été observé dans le dossier
Landes Mutualité
,
ce
qui n'augure pas du meilleur pour
la Mutualité
et ses valeurs
.

ADPM FEDERATION appelle l'ensemble des Petites et Moyennes Mutuelles à un
sursaut
, et
prend acte de la volonté d'
écoute sociale

Écrit par ADPM

Vendredi, 11 Mai 2012 16:20 -

affichée par le
Président de la R
ép
ublique
élu

,
qu'elle sollicitera
dans les prochains jours.